



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suresnes, le mercredi 6 juin 2007

Mots-clés : RECHERCHE / BREVETS / PROGICIEL / NOUVEAUTÉ

Legal Suite Innovation : pour une parfaite gestion de la Propriété Intellectuelle

■ **Leader français des solutions juridiques d'entreprise, LEGAL SUITE lance Legal Suite Innovation, un outil sans précédent qui offre une maîtrise de chaque étape de la recherche et de sa valorisation. ■ Cette solution couvre l'ensemble des besoins des professionnels du secteur, de la gestion des projets et des réseaux de recherche jusqu'au suivi des *royalties* des brevets en passant par les transferts de savoir-faire.**

Le secteur de la recherche, publique comme privée, est confronté depuis quelques années à de nouveaux enjeux économiques accentués par la mondialisation. Ses acteurs, grands établissements publics comme laboratoires privés, doivent faire preuve d'une plus grande visibilité ainsi que d'une meilleure performance. Or, jusque-là, ils ne disposaient pas de solution adaptée en dehors d'outils complexes et disparates ou de développements spécifiques rigides et coûteux. LEGAL SUITE SAS, partenaire du réseau C.U.R.I.E. (association qui encourage la valorisation de la recherche publique), vient leur apporter le meilleur des nouvelles technologies et toute son expérience de la gestion des cycles contractuels, de la propriété intellectuelle et de la bonne gouvernance d'entreprise.

Maîtriser le cycle « Inventer - Protéger - Valoriser »

Les acteurs de la recherche doivent aujourd'hui être capables d'allier créativité, sens économique, autonomie et pragmatisme. Dans le domaine de l'innovation, tout se fait selon des phases bien identifiables : **création d'un projet d'invention** (avec circuit de validation, création d'une base de données et gestion structurée des dossiers), **budgetisation** et suivi actualisé du financement, développement de la **collaboration** et des accords de partenariat chercheurs-industriels, cycle de **protection** par brevets avec redistribution aux ayants droit, **transfert** de savoir-faire et partage sécurisé des résultats de recherche, et enfin **valorisation** par la maîtrise des flux financiers associés à l'innovation et un reporting précis sur le retour sur investissement.

À chaque étape, le progiciel Legal Suite Innovation répond par une offre adaptée, suivant la chaîne « Inventer – Protéger – Valoriser ». En optimisant l'ensemble des processus, cette solution globale est d'un précieux secours pour les établissements de recherche, permettant aux chercheurs de se consacrer pleinement à leurs travaux avec une traçabilité et une sécurité maximales. Depuis l'idée de départ jusqu'au bilan final, sur des périodes s'étalant sur plusieurs années, Legal Suite Innovation apporte une véritable aide à la décision, pour mieux positionner les enjeux



de recherche, optimiser les financements et assurer à leurs travaux une protection optimale par brevet à l'échelle internationale. « *C'est en nous voyant confier par le CNRS la refonte de son ancien système de gestion des brevets que nous nous sommes aperçus des besoins du monde de la recherche publique sur toute cette chaîne de l'innovation* », explique Patrick Deleau, Président de LEGAL SUITE SAS.

Legal Suite Innovation s'adapte aux spécificités aussi bien publiques que privées

La solution Legal Suite Innovation s'adresse aux acteurs de la recherche publique, ceux issus de la galaxie du CNRS, les INR (Instituts Nationaux de Recherche), les universités et les multiples laboratoires affiliés mais aussi aux acteurs de la recherche privée. Pour ces derniers, quelques règles leur sont propres et l'outil Legal Suite en tient compte. « *Dans la version destinée au secteur privé, les contraintes de ROI (Retour sur Investissement) et la recherche de partenariats, aux montages contractuels très complexes, remplacent les règles de gestion propres à la recherche publique* », précise Patrick Deleau. « *Les établissements français, qu'ils soient issus de la recherche publique ou privée, pour être performants face à la concurrence mondiale, doivent pouvoir compter aujourd'hui sur un instrument de mesure factuelle de la pertinence de leurs choix pour garantir un meilleur "time to market" et leur capacité à développer leurs efforts d'innovation.* »

Legal Suite Innovation profite de la modularité de la Legal Suite

Par sa capacité à gérer toute la complexité des projets de recherche dans une interface unique, Legal Suite Innovation apporte une visibilité et une réactivité bien meilleures sur les enjeux finaux de la recherche, tout en respectant notamment les contraintes de mission publique. La solution de LEGAL SUITE s'interface facilement avec le système d'information de l'établissement ainsi qu'avec les principales normes et outils existants : Labintel, normes SUPANN, NABUCO, OpenReport, etc.

Legal Suite Innovation bénéficie de toute l'évolutivité de la **Legal Suite**, solution intégrée aux nombreux modules tels que LS Annuaire (pour les inventeurs par exemple), LS Gestion Financière ou LS Sociétés qui sert à gérer les « joint ventures » nées de l'innovation. La Solution Legal Suite Innovation profite de tous les avantages qui font le succès de cette suite progicielle modulaire choisie par de nombreux responsables de grandes entreprises : facilité et rapidité de mise en œuvre, ergonomie intuitive, multiples possibilités de personnalisation, puissance de sa plateforme *full web*.

L'éditeur, LEGAL SUITE SAS, connaît une véritable *success story*. Il compte aujourd'hui plus de 12 000 utilisateurs, 55 % des groupes du CAC 40 et 200 références présentes dans tous les secteurs économiques, en France comme à l'international.

À propos de LEGAL SUITE SAS. LEGAL SUITE compte à ce jour plus de 200 références tous secteurs confondus. L'éditeur du progiciel « créé par des juristes pour des juristes » connaît une forte progression de ses ventes. Depuis sa création, LEGAL SUITE SAS a su combiner une croissance éloquente (+ 33 % du chiffre d'affaires et + 49 % des commandes par rapport à 2005), des investissements en R&D (21 % du CA) et une rentabilité d'exploitation (excédent brut d'exploitation à 40 % du CA ; résultat d'exploitation en hausse de 51 %). Après l'installation de LEGAL SUITE au Canada début 2006, LEGAL SUITE Belgium a vu le jour au printemps 2007, à Bruxelles.
Pour en savoir plus : www.legal-suite.fr



Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Suzana Biseul, suzana@agence-C3M.com

Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com

LEGAL SUITE ■ Valérie Grenier, chargée de Marketing & Communication, Tél. : 01 41 38 75 75, vgrenier@legal-suite.com